

Typologie de la pêche sur le lac de barrage de Buyo (Fleuve Sassandra, Côte d'Ivoire)

[Fishing typology in man-made lake Buyo (Sassandra River, Côte D'Ivoire)]

GOLI BI Binta Eric Pacôme¹, KIEN Kouassi Brahim², KAMELAN Tanoh Marius¹, BERTE Siaka¹, and KOUAMELAN Essetchi Paul¹

¹Département de Biosciences, Université Félix Houphouët-Boigny, Laboratoire d'Hydrobiologie et d'Ecotechnologie des Eaux, 22 BP 582 Abidjan 22, Côte d'Ivoire

²Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The fishing typology on the Buyo Lake Dam was studied monthly from July 2017 to June 2018. For this purpose, a questionnaire survey was administered to fishers, interviews were held with the lake managers and direct observations of the field were made. Fishing in this reservoir is of the artisanal type, practiced individually by Ivorians from non-Ivorians. A total, 215 fishermen were identified, including 70.7% Malians, 24.18% Ivorians and 5.12% Burkinabe. The fishing activity is dominated by fishermen of Bozo ethnicity from Mali (67.91%). Fishing is mostly practiced by adults ranging in age between 30 and 45 years and includes both professional fishermen and occasional. Most actors have no level of study. Only 11.54% of Ivorians have a primary level while 9.2% of non-Ivorians have done Koranic school. Gillnets are the most used catching gear. The low level of education of fishermen and the meshes below the standard they use are a real obstacle to the sustainable management of fisheries resources.

KEYWORDS: Fishing, Fishing gears, Artisanal fishery, man-made Lake Buyo, Côte d'Ivoire.

RESUME: La typologie de la pêche sur le lac de barrage de Buyo a été étudiée mensuellement de juillet 2017 à juin 2018. A cet effet, un questionnaire a été administré aux pêcheurs, des entretiens ont eu lieu avec les gestionnaires du lac et des observations directes des sur le terrain ont été faites. La pêche dans ce réservoir est de type artisanal, pratiquée de façon individuelle par des ivoiriens des non ivoiriens. Au total, 215 pêcheurs ont été identifiés dont 70.7% de maliens, 24.18% d'ivoiriens et 5.12% de burkinabés. L'activité de pêche est dominée par les pêcheurs d'ethnie bozo du Mali (67.91%). La pêche est majoritairement pratiquée par des adultes dont l'âge varie entre 30 et 45 ans et concerne tant des pêcheurs professionnels qu'occasionnels. La plupart des acteurs n'ont aucun niveau d'étude. Seulement 11.54% d'ivoiriens ont un niveau primaire tandis que 9.2% de non ivoiriens ont fait l'école coranique. Les filets maillants sont les engins de capture les plus utilisés. Le faible niveau d'instruction des pêcheurs et les maillages en dessous de la norme qu'ils utilisent, constituent une véritable entrave pour la gestion durable des ressources halieutiques.

MOTS-CLEFS: Pêche, Engins de pêche, Pêche artisanal, Lac de barrage de Buyo, Côte d'Ivoire.

1 INTRODUCTION

La pêche continentale revêt une importance capitale pour les populations riveraines des cours et plan d'eau dans la mesure où elle contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sans oublier les revenus monétaires et les autres utilités socioculturelles [1]. En outre, elle constitue un enjeu économique pour de nombreuses communautés riveraines [2] et demeure

une source appréciable de d'approvisionnement en protéines [3]. En Côte d'Ivoire, les principales activités de la pêche continentale, de type artisanal, sont concentrées sur les barrages hydroélectriques que sont les lacs de Kossou, Buyo, Ayamé, Taabo et Faé [4], [5], [6]. De nombreuses communautés riveraines se sont orientées vers cette activité pour divers raisons. La crise économique, la démographie galopante, les insuccès scolaires, le chômage, la baisse des prix des cultures d'exportation et les gains générés par les pêcheurs professionnels étrangers [6] encouragent ces riverains dans leur prise de décision. En Côte d'Ivoire, la référence [7] estime la production halieutique à 43 532 tonnes pour une valeur de 19 milliards de francs CFA. L'activité de pêche permet également de créer un nombre important d'emplois dans la transformation et la commercialisation du poisson [8]. Elle est réalisée par un ensemble d'acteurs (pêcheurs, mareyeuses, fumeuses) qui ne participent pas tous directement à l'exploitation des ressources, mais qui jouent un rôle important dans la mise en valeur des produits débarquées [9]. La pêche artisanale apparaît donc bien structurée à chacune des étapes. Cependant, le déficit d'information constitue un handicap dans l'élaboration et la conduite de plan d'aménagement et de gestion de tout secteur socio-économique [10]. Le lac de barrage de Buyo n'échappe pas à cette situation. En effet, la synthèse des travaux de [11], [12] et [13] sur ce lac, montre uniquement une réglementation insuffisante, un marché de concurrence imparfaite, un effort de pêche élevé, une baisse de la production et des conflits. Aucun plan de gestion rationnel n'a été formulé pour ce plan d'eau. Or, il est incontestable qu'en absence de mesures de contrôle de gestion des ressources halieutiques, l'effort de pêche reste élevé occasionnant ainsi une baisse de la production [11] et souvent des conflits entre pêcheurs pour le contrôle des ressources [13], [12].

La présente étude s'intègre dans une série de travaux visant à constituer une base de données sur l'activité halieutique pratiquée sur les lacs, les bassins versants des fleuves et rivières de Côte d'Ivoire en vue d'un plan de gestion des plans d'eau. Elle a été réalisée sur le lac de barrage de Buyo dans le but d'approfondir les connaissances sur la pêche de ce lac. Elle s'attèle à décrire l'organisation des pêcheurs d'une part, et les engins et techniques de pêches déployés sur le lac de barrage de Buyo d'autre part afin de mettre en place des mesures pour une meilleure gestion des pêcheries et assurer ainsi la durabilité des ressources halieutiques.

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un projet de recherche intitulé « Etudes scientifiques aux fins de proposer une réglementation nationale pour une exploitation rationnelle des ressources halieutiques en eau continentale » entre la Direction de l'Aquaculture et de la Pêche (DAP), le Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques (PAGDRH) et l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB).

2 MATERIEL ET METHODES

2.1 MILIEU D'ÉTUDE

Le lac de barrage hydroélectrique de Buyo (Figure 1) a été construit à la limite du Parc National de Taï, à 4 Km en aval du confluent du N'Zo et du Sassandra, noyant environ 8400 hectares de forêt du parc [14]. Selon [15], le lac de Buyo occupe un bassin versant de 46 250 Km². Ce lac est compris entre 06°14' et 07°03' de latitude Nord et 06°54' et 07° 31' de longitude Ouest [16]. Trois stations d'étude que sont Guessabo (06°43'56"N et 06°58'48"W), Buyo ville (06°44'12.03"N et 06°57'17.53"W) et PK15 (06°14'36.180"N et 07°07'51.359"W) ont été définies sur cette zone d'étude en fonction de l'existence d'une exploitation commerciale de poissons, de la densité de leur population et de leur accessibilité en toute saison par la route.

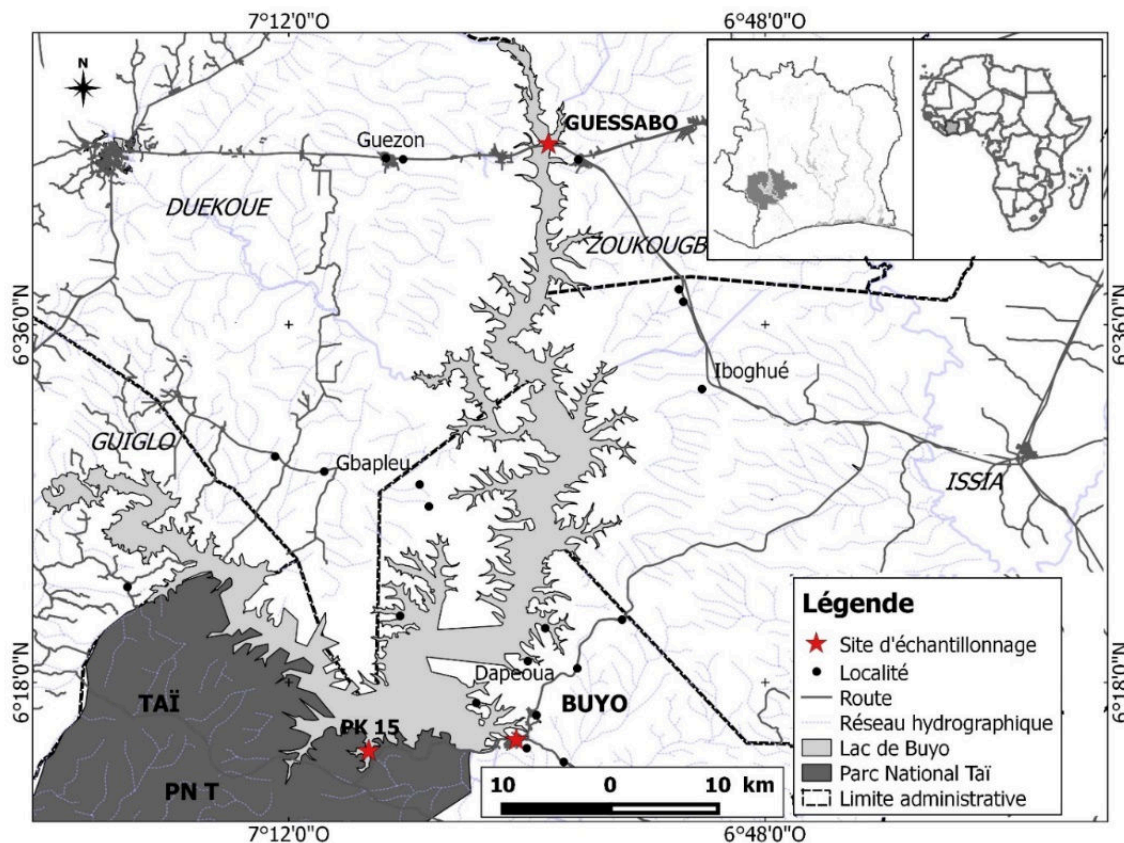


Fig. 1. Situation géographique du lac de Buyo et localisation des stations d'échantillonnage (★)

2.2 COLLECTES DES DONNÉES

Un suivi quotidien des activités de pêche sur le lac de barrage de Buyo et des enquêtes mensuelles de juillet 2017 à juin 2018 aux différents débarcadères des sites choisis dans la zone d'étude ont été réalisés au cours de cette étude. La technique de collecte de données est celle utilisée par [11] et par [17]. Elle comporte 3 volets. L'enquête par questionnaire qui a consisté à administrer à chaque pêcheur, un questionnaire pour des informations concernant l'état civil du pêcheur, sa nationalité, sa situation matrimoniale, sa religion, ses charges familiales, son niveau d'étude, les techniques de pêche utilisées, ses types d'embarcation, ses activités annexes à la pêche et mobilité, le mode de financement de l'activité de pêche et revenus. L'enquête par entretien qui a consisté à interroger les autorités administratives, coutumières locales et les responsables techniques en charge de la gestion de ce plan d'eau pour des données qualitatives sur la gestion de l'activité de pêche dans la zone d'étude. L'observation directe des faits qui a consisté à suivre les acteurs dans leurs différentes activités a permis de vérifier les informations recueillies à partir des questionnaires.

Les critères de classification des pêcheurs, basés sur la nationalité et l'ethnie, le temps consacré à la pêche, les revenus qui en sont tirés, le mode de financement de l'activité de pêche et la répartition des pêcheurs par tranche d'âge sont inspirés de ceux de [11], [13] et [17]. La répartition des pêcheurs selon le niveau d'étude et la situation matrimoniale est faite selon [18].

Les données obtenues ont été traitées avec le logiciel Excel.

3 RESULTATS

3.1 STRUCTURE DES PÊCHEURS PAR NATIONALITÉ ET PAR ETHNIE

L'activité de pêche sur le lac de barrage de Buyo est pratiquée par les ivoiriens, les maliens et les burkinabés) (Tableau 1). Au total, 215 pêcheurs ont été recensés sur l'ensemble du lac. L'analyse du tableau 1 montre que cette population de pêcheurs est dominée par les maliens (70,7 %) suivis des ivoiriens (24,18%) et des burkinabés (5,12%). Les ivoiriens regroupent 7 groupes ethniques, les maliens en compte 2 et les burkinabés sont représentés par un seul groupe ethnique. Les résultats montrent également que les bozos (maliens) constituent le groupe ethnique le plus représenté (67,91% des pêcheurs). Ils sont suivis des

gnambois (ivoiriens) avec une proportion de 14,42% et des mossis (burkinabés) qui regroupent 5,13% des pêcheurs du lac de Buyo. Les données sur la répartition des pêcheurs révèlent que Guessabo (51,63%) concentre le plus grand nombre de pêcheurs. Viennent ensuite les stations de PK15 (38,60%) et de Buyo ville (9,77%).

Tableau 1. Répartition des pêcheurs selon l'ethnie et la nationalité à Guessabo, Buyo ville et PK15 sur le lac de barrage de Buyo de juillet 2017 à juin 2018.

Localités Nationalités /ethnies	Guessabo		Buyo ville		PK15		Total par ethnie et nationalité	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ivoiriens								
Gnamboi	30	13,95	1	0,46	0	0	31	14,42
Baoulé	3	1,40	0	0	3	1,40	6	2,79
Bété	2	0,93	0	0	0	0	2	0,93
Dioula	4	1,86	3	1,40	3	1,40	10	4,65
Mahouca	0	0	1	0,46	0	0	1	0,46
Senoufo	0	0	0	0	1	0,46	1	0,46
Yacouba	1	0,46	0	0	0	0	1	0,46
Total ivoiriens	40	18,60	5	2,32	7	3,26	52	24,18
Maliens								
Bozo	60	27,91	12	5,58	74	34,41	146	67,91
Djene	1	0,46	3	1,40	2	0,93	6	2,79
Total maliens	61	28,37	15	6,98	76	35,34	152	70,70
Burkinabés								
Mossis	10	4,65	1	0,46	0	0	11	5,12
Total burkinabés	10	4,65	1	0,46	0	0	11	5,12
Total par localité	111	51,63	21	9,77	83	38,60	215	100

3.2 STRUCTURE DES PÊCHEURS EN FONCTION DE L'ÂGE ET DE LA NATIONALITÉ

Nos résultats montrent que l'essentiel de l'activité de pêche sur le lac de barrage de Buyo est assurée par des individus dont l'âge est compris entre 30 et 45 ans (50,23%). Cette tranche d'âge regroupe 61.54% de pêcheurs ivoiriens et 46.63% de pêcheurs non ivoiriens (Figure 2).

3.3 STRUCTURE DES PÊCHEURS EN FONCTION DU NIVEAU D'ÉTUDE ET DE LA NATIONALITÉ

La figure 3 présente la répartition des pêcheurs en fonction du niveau d'étude et de la nationalité. Parmi les pêcheurs exerçant sur le lac de barrage de Buyo, ceux qui n'ont aucun niveau d'étude (80,19%) sont les plus nombreux avec une proportion de 85.28% de pêcheurs non ivoiriens et 80.77% de pêcheurs ivoiriens.

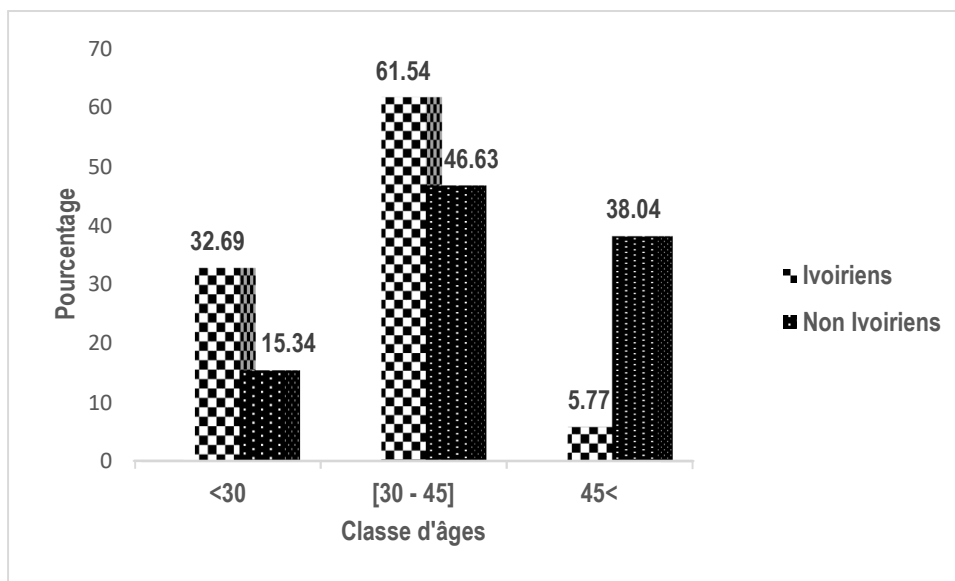


Fig. 2. Répartition des pêcheurs selon la tranche d'âge et la nationalité sur le lac de barrage de Buyo de juillet 2017 à juin 2018.

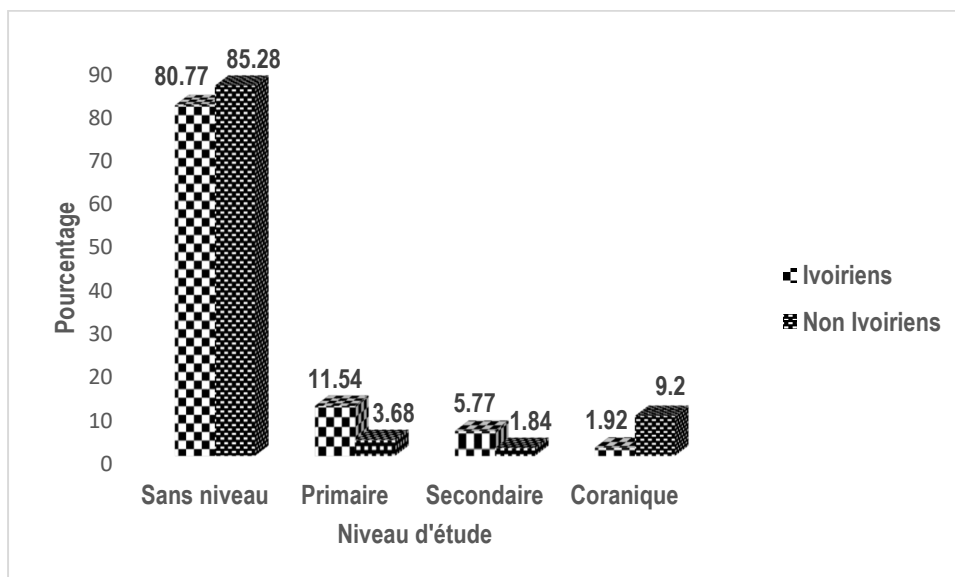


Fig. 3. Répartition des pêcheurs selon le niveau d'étude et la nationalité sur le lac de barrage de Buyo de juillet 2017 à juin 2018.

Parmi les pêcheurs scolarisés (19,81%), la plupart ont le niveau primaire (11,54%) chez les pêcheurs ivoiriens. Chez les non ivoiriens, 9,2% des pêcheurs ont fait l'école coranique et ceux qui ont un niveau secondaire représentent 3,68% de cette communauté.

3.4 STRUCTURE DES PÊCHEURS EN FONCTION DE LA SITUATION MATRIMONIALE ET DE LA CHARGE FAMILIALE

Sur l'ensemble des pêcheurs enquêtés de la zone d'étude, les mariés sont les plus nombreux aussi bien chez les ivoiriens (84,62%) que chez les non ivoiriens (91,41%) (Figure 4).

Chaque pêcheur a en charge un nombre d'individus compris entre 0 et 13 personnes. Le nombre le plus élevé est observé chez les non ivoiriens.

Les dépenses quotidiennes s'élèvent de 3000 à 7000 F CFA pour les ivoiriens contre 2000 à 5000 F CFA pour les non ivoiriens. Les revenus des pêcheurs servent principalement à satisfaire les besoins des ménages.

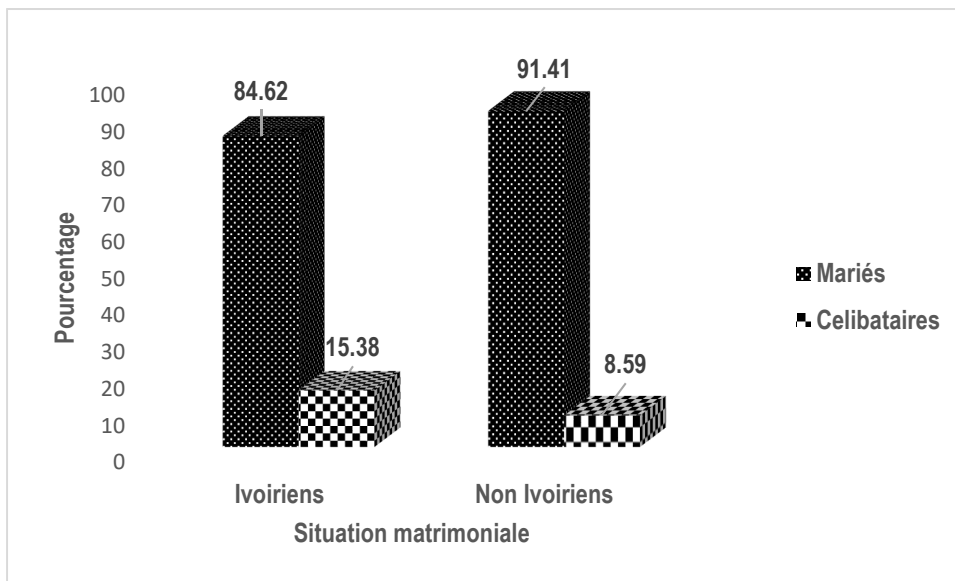


Fig. 4. Répartition des pêcheurs selon la situation matrimoniale et la nationalité sur le lac de barrage de Buyo de juillet 2017 à juin 2018.

3.5 STRUCTURE DES PÊCHEURS EN FONCTION DE CATÉGORIE

Trois catégories de pêcheurs ont été identifiées sur l’ensemble du lac de barrage de Buyo (Figure 5). Il s’agit des pêcheurs professionnels qui sont les plus nombreux (93,95%), des pêcheurs occasionnels (4,65%) et les aide-pêcheurs (1,4%). Les pêcheurs professionnels sont des individus qui font de la pêche une activité principale et l’exercent toute l’année. Les pêcheurs occasionnels sont ceux qui pratiquent la pêche pour subvenir aux besoins alimentaires ou pour résoudre un problème financier. Ils ont pour activité principale l’agriculture, la menuiserie ou le transport. Les aide-pêcheurs constituent le personnels d’appui des pêcheurs professionnels dans leur pratique quotidienne de la pêche. Ces derniers sont en général les membres de la famille ou de la communauté du chef-pêcheur qu’ils secondent. Ils encaissent les recettes de la vente des produits de la pêche.

Chez les ivoiriens, 79.63% des pêcheurs sont professionnels, 16.67% sont des pêcheurs occasionnels et 3.7% des aide-pêcheurs. Chez les non ivoiriens, 94.64% des pêcheurs sont des professionnels, 2.38% sont occasionnels et 2.98% des aide-pêcheurs.

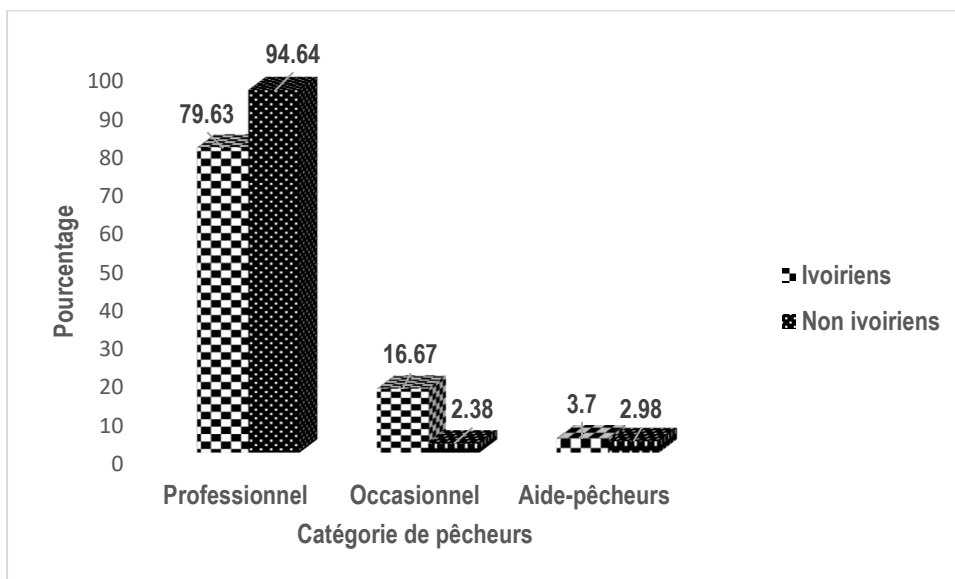


Fig. 5. Répartition des pêcheurs selon la catégorie et la nationalité sur le lac de barrage de Buyo de juillet 2017 à juin 2018.

3.6 MODE DE FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE

La figure 6 présente les différents modes de financement des activités de pêche sur le lac de barrage de Buyo. Le financement personnel est privilégié aussi bien par les acteurs ivoiriens (80,77%) que non ivoiriens (87,12%). Du crédit a été accordé à 19,23% des pêcheurs ivoiriens et 12,88% des pêcheurs non ivoiriens pour financer leurs activités. Ces acteurs toute nationalité confondue ne bénéficient d'aucun don de matériels ou financier pour entamer une activité de pêche.

3.7 ENGIN ET TECHNIQUES DE PÊCHE

Cinq principaux types d'engins de pêche sont utilisés pour les activités de pêche sur le lac de barrage de Buyo. Il s'agit des filets maillants, des nasses, des éperviers, des palangres et de la senne de plages.

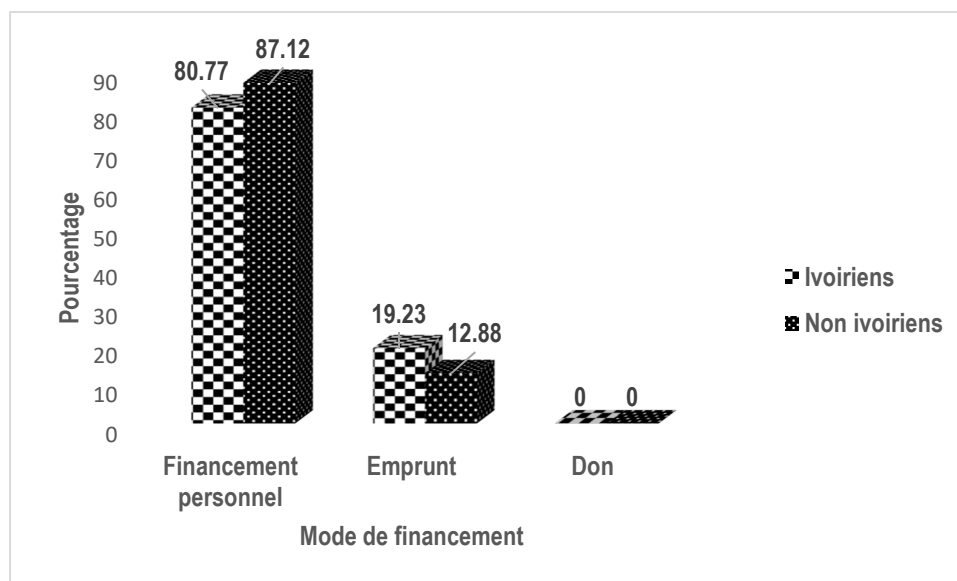


Fig. 6. Mode de financement de la pêche en fonction de la nationalité sur le lac de barrage de Buyo de juillet 2017 à juin 2018.

Les filets maillants (appelé localement *djô*) est de forme rectangulaire avec des mailles moyennes de 30 mm. Ils mesurent entre 50 et 100 m de long pour une chute de 1,5 à 3 m. Le filet est mouillé verticalement dans l'eau, tendu entre les flotteurs de la ralingue supérieure et les plombs de la ralingue inférieure. Posé à la tombée du jour, il est relevé le lendemain matin.

Les nasses sont des pièges en forme de cage ou de panier qui sert à capturer des poissons, des crustacés et des mollusques.

Trois sortes de nasses sont utilisées sur le lac de barrage de Buyo. Il s'agit :

- Des nasses en grillage métalliques, mesurant environ 1,5 m de long, 1 m de large et 30 cm de haut avec des mailles de 35 mm. Elles sont utilisées généralement en période des hautes eaux.
- Des nasses en filets de pêche sur armature en liane (ou papolos) qui mesurent 60 cm de hauteur et 50 cm de diamètre, avec des mailles de 25 à 40 mm. Elles sont utilisées toute l'année.
- Des nasses en bidon de 20 litres qui mesurent 30 cm de long pour 25 cm de large et 40 cm de haut. On observe une ouverture maillée (25 à 35 mm) dans la partie supérieure du bidon et une grande déchirure non maillée sur un des côtés. Ces nasses en bidon sont utilisées pour la capture des géniteurs des poissons du genre *Chrysichthys*. En effet, une femelle du genre *Chrysichthys* est placée à l'intérieur du bidon au moment de la pose. Les cris de la femelle attireraient les mâles du même genre qui se retrouvent piégés à l'intérieur du bidon. Les nasses sont utilisées massivement pendant la montée des eaux et généralement posées avec du son de maïs.

Les sennes de plage sont des engins collectifs manipulés par des équipes de 5 à 6 personnes. La pêche à la senne est une pratique qui a fait son apparition sur les lacs ivoiriens en 1988. Ces sennes n'ont pas de poche véritable et ont en général, une longueur de 200 m. Les mailles de la partie centrale sont de 35 mm, nœud à nœud. Elles sont généralement utilisées en période de basses eaux à la tombée du jour ou très tôt le matin.

L'épervier (appelé localement *fridjô*) est un engin de pêche actif de forme conique évasée muni de plombs sur la périphérie. Il est généralement utilisé en eau peu profonde. Les jets d'éperviers sont habituellement effectués, très tôt le matin et/ou à la tombée de la nuit, à partir du rivage ou d'une embarcation. Il capture les poissons en retombant et en se refermant sur eux.

La hauteur moyenne est de 5 m pour un diamètre variant entre 7 et 8 m avec des mailles comprises entre 20 et 60 mm.

Les palangres sont des engins dormants mouillés sur le fond ou entre deux eaux. Elle est constituée d'une ligne principale, d'avançons (ligne secondaire) et d'hameçons. Les avançons, parfois métalliques, sont des fils supportant les hameçons et rattachés au bas de la ligne par une boucle. La distance entre deux avançons dépend de l'espèce recherchée.

Les palangres utilisées dans la zone mesurent entre 15 et 50 m. Elles sont posées le soir et peuvent rester dans l'eau 3 à 4 jours. Les Grenouilles, certains poissons et même des savons sont utilisés comme appâts. Les palangres capturent préférentiellement les *Heterobranchus* et les *Clarias* mais prennent parfois des *Tilapia*, des Characidae et des Mormyridae.

Les pirogues utilisées par les pêcheurs du lac de barrage de Buyo sont de type planches clouées pouvant supporter 2 à 4 personnes. Selon les pêcheurs interrogés, la durée de résistance de ces embarcations est comprise entre 2 et 15 ans. Elle est fonction de la qualité du bois utilisé pour la confection et la fréquence d'utilisation.

4 DISCUSSION

Les enquêtes menées sur le lac de barrage de Buyo lors de la présente étude montrent que la pêche est dominée par des acteurs maliens représentés majoritairement par l'ethnie Bozo. Ces résultats corroborent avec ceux de [11], [19] et [10] qui ont montré la prédominance des maliens bozo dans le secteur de la pêche en Côte d'Ivoire. Cette forte proportion de bozo dans le domaine de la pêche en Côte d'Ivoire est due au fait que c'est un peuple traditionnellement pêcheur [19]; [20], toujours à la recherche de plans d'eau plus productifs. En effet, selon [10], la Côte d'Ivoire constitue une destination intéressante à plusieurs titres. D'abord sa proximité du Mali dont elle est frontalière, contribue à réduire les frais de voyage. Ensuite, elle bénéficie d'un réseau hydrographique important, d'un environnement naturel et biologique relativement favorable au développement de la pêche. Enfin, elle constitue un marché potentiel pour l'écoulement des produits halieutiques qui y sont prisés. De plus, dans l'exercice de leur métier, ils bénéficient d'une législation peu contraignante et peu suivie pour les pêcheurs non ivoiriens [19]. La faible proportion de pêcheurs autochtones est due au fait que les ivoiriens ne sont pas pêcheurs de tradition mais, pratiquent plus l'agriculture [21].

Les résultats des enquêtes ont montré également que la pêche est en majorité pratiquée par les adultes dont l'âge varie entre 30 et 45 ans aussi bien chez les ivoiriens que les non ivoiriens. Ces résultats sont identiques à ceux de [11] sur les lacs de barrage de Buyo et d'Ayamé I, de [10] sur le cours inférieur du fleuve Bandama et de [9] sur le lac d'Ayamé II. Pour ces auteurs, la faible participation des plus jeunes pourrait être inhérente à l'exode rural, au manque d'équipements et surtout à leur inexpérience dans ce métier. En effet, les enquêtes ont permis de noter que la majorité des pêcheurs interrogés éprouvent d'énormes difficultés pour s'approvisionner du matériel pour exercer correctement leur activité. Par ailleurs, il en ressort que la pêche exige un équipage d'hommes adultes, forts et expérimentés. Outre la maîtrise des techniques de capture, l'expérience leur permet de repérer des obstacles dangereux pour la navigation que représentent les troncs de bois mort et les végétaux flottants qui couvrent le lit du lac. Aussi, les observations faites sur le terrain ont permis de révéler que la capture de poissons est une affaire d'homme et que la pêche est une activité dangereuse qui se déroule dans un environnement pas toujours accueillant, où la survie des hommes dépend de la qualité de leur équipement, de leur compétence professionnelle et de leur courage.

Un faible taux de scolarisation est observé chez les pêcheurs ivoiriens comme chez les non ivoiriens du lac de barrage de Buyo. Les enquêtes ont révélé que les non ivoiriens s'adonnent au métier de la pêche à un très jeune âge parce qu'issue d'une famille pêcheur, les activités de pêche sont privilégiées au détriment de l'école. On observe un abandon précoce des études pour se consacrer à leur activité de prédilection car la pêche est une activité rémunératrice sans investissement préalable [10]. Les Ivoiriens, quant à eux, destinent leur progéniture aux études et à des fonctions qui en découlent car la pêche et par extension les autres activités informelles se présentent pour eux plutôt comme des palliatifs aux échecs scolaires.

La majorité des pêcheurs interrogés sont mariés. Ce qui leur est profitable car assistés par leur épouse dans l'exercice quotidienne de leur activité. Celles-ci, dans la plupart des cas, se chargent de la transformation des produits halieutiques et/ou de leur commercialisation.

La très grande présence de bozo dans le secteur de la pêche montre que la majorité d'entre eux l'exerce à plein temps et se classe dans la catégorie des professionnels. Par contre, les ivoiriens la pratiquent occasionnellement à temps partiel au profit des travaux champêtres et du transport. Selon [11], les ivoiriens sont plus des transporteurs, braconniers et agriculteurs qui pratiquent la pêche juste pour subvenir aux besoins alimentaires des ménages, disposer de ressources financières pour

résoudre des problèmes ponctuels et payer la main d'œuvre pour l'entretien de leurs champs. Pour [10], certains ivoiriens considèrent que contrairement aux plans d'eau qui sont des biens communautaires, les plantations et les titres fonciers sont des biens familiaux qui peuvent être légués en héritage aux futures générations.

Concernant les engins de pêche et en accord avec [11], les filets maillants sont utilisés quotidiennement et sur toute l'année. Ils constituent de ce fait, les engins dont l'usage est le plus fréquent sur ce plan d'eau. Cet engin est utilisé par toutes les nationalités. Quant aux techniques de pêche utilisées, il est du même type que celles décrites par [11], [22] et [17]. Les pêcheurs bénéficient rarement de crédits comme mentionné par [10] sur le cours inférieur du fleuve Bandama. Ce constat s'explique par l'absence de coopératives dans la zone d'étude car [11] et [23], affirment que l'octroi de crédits est assuré par ces structures.

Nos enquêtes ont révélé que d'une manière générale, les mailles de certains filets, de nasse et des éperviers sont en dessous des normes indiquées par la réglementation des pêches (supérieure ou égale à 45 mm pour les nasses et à 35 mm pour les filets maillants). Un tel résultat a été obtenu par [10] sur le fleuve Bandama et [9] sur le lac d'Ayamé II. Selon [24], cette réduction des mailles serait une adaptation des pêcheurs à la raréfaction de la ressource aquatique recherchée.

5 CONCLUSION

L'activité de pêche sur le lac de barrage de Buyo est pratiquée par les ivoiriens et les non ivoiriens. Elle est majoritairement dominée par les bozos du Mali qui sont des pêcheurs professionnels adultes et analphabètes pour la plupart. Chez les ivoiriens, dominés par le groupe ethnique gnamboi, la pêche est une activité secondaire et la quasi-totalité des acteurs sont mariés. L'engin de pêche le plus utilisé est le filet maillant. Plusieurs de ces engins sont confectionnés avec des filets dont les mailles ne sont pas réglementaires. Aucun financement par crédit n'est accordé aux acteurs de pêche du fait de l'inexistence de coopératives. Pour une gestion durable des ressources halieutiques, les autorités compétentes doivent sensibiliser les acteurs de la pêche et renforcer les textes réglementaires relatifs à l'utilisation des engins de pêche et à leur application effective.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient sincèrement la Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP), le Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques (PAGDRH) et l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) qui ont soutenu financièrement ce travail. Nous remercions également Mr Kouassi Henry Delmas, les Lieutenants Kamagaté Beman et N'Guessan Kouadio Gontran (respectivement chef de poste de pêche de Buyo et Guessabo) et les enquêteurs qui ont aidé à la collecte des données sur le terrain.

REFERENCES

- [1] FAO, La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous. Rome, 2016.
- [2] P. Fabio, O. Njifonjou, J. Assienan, A. Kodjo, Y. Ndia, N. Salvati et C. Seghieri, Profil de pauvreté des communautés riveraines du lac de Kossou en Côte d'Ivoire. Cotonou, Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest, PMEDP/RT/17, 2002.
- [3] M. Ouattara, G. Gourène et A.F. Vanga, "Propositions de fermeture saisonnière de la pêche en vue d'une exploitation durable du poisson au lac d'Ayamé (Côte d'Ivoire)," *Tropicultura*, vol. 24, no. 1, pp. 7-13, 2006.
- [4] K. S. Da Costa, K. Traoré et W. Yte, "Potential species for fishery enhancement in Lake Faé, Côte d'Ivoire," *Management and Ecology of Lake and Reservoir Fisheries*, pp. 344-352, 2002.
- [5] G.G. Golé Bi, K.J.D. Koffi et S.G. Dadi, Contribution socio-économique de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire. FAO/DFID/PMEDP, Projet Pilote Pêche, Kossou. GCP/INT/735/UK, Rapport Expertise, 2005.
- [6] K.S. Da Costa et Y.M. Dietoa, "Typologie de la pêche sur le lac Faé (Côte d'Ivoire) et implication pour une gestion rationnelle des ressources halieutiques," *Bulletin Français de Pêche et de Pisciculture*, no. 384, pp. 1-14, 2007.
- [7] DPH, Annuaire des Statistiques de Pêches. Direction des Pêches halieutiques, Abidjan, 2005.
- [8] K.B. Kien, A.F. Vanga, B.R.D. Aboua et E.P. Kouamélan, "Actors, distribution circuits and marketing of fish on Bandama River (Côte d'Ivoire)," *African Journal of Marketing Management*, vol. 9, no. 2, pp. 8-17, 2017.
- [9] K.G. Blahoua, Y.E. Adou, K.A. Kouamé et V. N'Douba, "Typologie de la pêche sur le lac de barrage d'Ayame 2 (Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest)," *International Journal of Innovation and Scientific Research*, vol. 36, no. 2, pp. 178-185, 2018.
- [10] K.B. Kien, S.S. Yao, A.F. Vanga et E.P. Kouamélan, "Typologie de la Pêche sur le cours inférieur du fleuve Bandama (Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest)," *International Journal of Innovation and Applied Studies*, vol. 13, no. 1, pp. 67-77, 2015.

- [11] A.F. Vanga. Conséquences socioéconomiques de la gestion des ressources naturelles : cas des pêcheries dans les lacs d'Ayamé et de Buyo (Côte d'Ivoire). Thèse de Doctorat Unique, Université d'Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire, 2001.
- [12] A.F. Vanga, G. Gourène et M. Ouattara, "Impact de la pêche sur la disponibilité en poissons dans les régions des lacs d'Ayamé et Buyo (Côte d'Ivoire)," *Archives Scientifiques du Centre de Recherches Océanologiques Abidjan*, vol. 17, no. 2, pp. 1-12, 2002.
- [13] A.F. Vanga, "Conséquences socioéconomiques de l'expulsion des pêcheurs étrangers en Côte d'Ivoire : lacs d'Ayamé et de Buyo," *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 20, no. 1, pp. 197-205, 2004.
- [14] OIPR, Plan d'aménagement et de gestion du Parc National de Taï, 2006.
- [15] B.Y. Ossey, V. Mambo, S.T. Abiba, P.V. Houénou, "Etude Analytique des Caractéristiques Chimiques d'un Lac Eutrophe en Milieu Tropical : La Conductivité comme Indicateur de Trophie du Lac de Buyo (Côte d'Ivoire)," *Journal de la Société Ouest Africaine de Chimie*, Vol. 25, no. 1, pp. 87-108, 2008
- [16] K.A. Kouamé, Diversité biologique et habitudes alimentaires de quelques espèces de poissons dans le cours inférieur du bassin du fleuve Sassandra (Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat. Université Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire, 2010.
- [17] L. Tah, S.K. Da Costa, N.J. Kouassi et J. Moreau, "Effort de pêche et production piscicole au lac d'Ayamé I (Bassin de la Bia ; Côte d'Ivoire) après le départ des pêcheurs «Bozos»,»" *Agronomie Africaine*, vol. 21, no.1, pp. 101-115, 2009.
- [18] G.F.D.H. Boguhé, G. Gooré-Bi, K.G. N'Zi, S.S. Yao, E.P. Kouamélan et N.J. Kouassi, "Premières données sur la pêche crevetteière du fleuve Bandama (Côte d'Ivoire) : Acteurs et Engins de pêche," *Sciences & Nature*, vol. 8, no.1, pp. 107-118, 2011.
- [19] A.T. Bédia, K.G. N'Zi, S.S. Yao, E.P. Kouamélan, V. N'Douba et N.J. Kouassi, "Typologie de la pêche en lagune Aghien-Potou (Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest) : acteurs et engins de pêche," *Agronomie Africaine*, vol. 21, no. 2, pp. 197-204, 2009.
- [20] E. Den Otter, Peuple de l'eau, les Bozos du Mali, L'Académie des banlieues, Paris, 2013.
- [21] A.F. Vanga, "Evolution de la pêche au lac d'Ayamé depuis l'expulsion des pêcheurs non nationaux (Côte d'Ivoire)," *Tropicultura*, vol. 29, no. 1, pp. 8-13, 2011.
- [22] K.S. Da Costa et K.F. Konan, Lac Kossou : Potentiel halieutique et modalité d'un développement durable de la pêche, FAO/PMEDP, Projet Pilote Pêche Kossou GCP/INT/735/UK, Rapport d'Expertise, 2005.
- [23] D.A Koudou, La pêche sur le lac de Taabo, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2012.
- [24] J.J. Albaret et R. Laë, "Impact of fishing on fish assemblages in tropical lagoons: the example of the Ebrie lagoon, West Africa," *Aquatic Living Resources*, Vol. 16, no. 1, pp. 1-9, 2003.